

**SCP FENAUX-ETIEVANT**  
**Commissaires-priseurs judiciaires**  
**145, chemin de la Ferté - 39000 LONS LE SAUNIER**  
**Tél. : 03.84.24.41.78. – Fax : 03.84.24.81.52. E-mail : brigitte.fenau@wanadoo.fr**

**VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015 A 14H15**  
**A LONGCHAUMOIS- 51, GRANDE RUE**  
**SUITE LJ ó SOUS TRAITANT LUNETTERIE ET MECANIQUE**

**LISTE NUMEROTEE**

1	Réfrigérateur ARTHUR MARTIN
2	Machine à café et distributeur de boisson
3	Four micro-onde
4	Porte-manteau perroquet en bois
5	Table en stratifié et 4 chaises bistrot, style Thonet
6	Vestiaire métallique à 3 portes
7	Bureau en métal et stratifié, bureau métallique et 1 bureau à caisson
8	Horodateur
9	Vestiaire métallique à 3 portes et 1 à 1 porte
10	Bureau en métal et stratifié, fauteuil cuir et 5 chaises pliantes
11	Poste radio ancien
12	Marmotte
13	Calculatrices, chargeur de piles, fournitures
14	2 PC et 3 écrans, imprimante CANON M65250 et imprimante REX ROTARY
15	Bureau à caisson en métal et stratifié, 2 bureaux plats, 2 meubles à hauteur d'appui, 2 sièges pivotants
16	Bureau et siège bleu
17	Tournevis électrique SCHUSSLER 875
18	Tournevis électrique LECUREUX
19	Lampe loupe
20	Tournevis électrique LECUREUX
21	Lampe loupe
22	Tournevis électrique LECUREUX
23	Tournevis électrique SCHUSSLER 875
24	Lampe loupe
25	Tournevis électrique SCHUSSLER 875
26	Tournevis FACOM
27	Tournevis FACOM
28	Lampe loupe
29	Machine à tampographier SCHMID SP710 et une seconde de type RZG, incomplète Petite machine pneumatique de pose de matelas
30	Lampe loupe
31	Lampe loupe
32	Lampe loupe
33	Lampe loupe
34	Lampe loupe
35	Lampe loupe

36	Distributeur de colle EFD Ultra 1400 Série
37	Deux petites fraiseuses électriques
38	Deux petites machines manuelles
39	Deux sièges d'atelier ancien
40	Deux tabourets en bois
41	Deux sièges d'atelier en bois
42	Lampe loupe
43	Mini chaîne
44	Aspirateur
45	Tables de travail en métal et bois et sièges d'atelier
46	Lampe loupe
47	Visseuse LECUREUX
48	Lampe loupe
49	Sableuse GUYSON Jetstream 22 System
50	Bain à ultrason
51	11 petites machines manuelles anciennes diverses
52	Perceuse d'établi CINCINNATI
53	Perceuse d'établi de CINCINNATI Chomienne, type P
54	Perceuse d'établi CINCINNATI PE
55	Fraiseuse à angler de reprise BERGER METAL
56	4 visseuses WEBER SAE12, n°215, n°4306, n°1601 et 1866
57	Visseuse LECUREUX
58	Visseuse LECUREUX
59	Lampe loupe
60	Distributeur d'huile CANDIS
61	Perceuse d'établi PAGET
62	Aspirateur 1 sac
63	1 Lampe d'établi
64	2 tournevis à main
65	Petite scie de fraisage de verre
66	Touret 2 têtes
67	Petit lapidaire à eau VALEX MA250
68	Tour PRECIS
69	Lampe JIELDE
70	Fraiseuse CINCINNATI F30MH avec étau
71	Tailleuse de verre plastique SAVIMEX D384
72	Tailleuse de verre plastique SAVIMEX D384
73	2 riveteuse à pédale MICROVAR
74	Siège pliant
75	Compresseur ROLLAIR 750AE et cuve réservoir 500l et sécheur d'air BEL AIR
76	Balance BERKEL
77	Poste chauffe DRAGGI
78	Lampe loupe
79	Transformateur LEGRAND 10 KVA
80	Poste de dégraissage
81	Outilage
82	Poste chauffe DRAGGI
83	Laveuse KARCHER IPX4 BR400, année 2000
84	Débroussailleuse KAWASAKI
85	Aspirateur KARCHER
86	Nettoyeur haute pression KARCHER K785
87	Tire-palette, 2T

88	Poste à souder oxyflam
89	Fraiseuse à neige de SIMPLICITY INTEKSNOW 1338P, 9,7kw, année 2006
90	Echafaudage COMABI G850 2 plateaux avec trappe
91	Remorque LIDER, 1 essieu, long. 2,5m Date de première mise en circulation : 03/11/08

### **CONDITIONS DE VENTE**

***La vente a lieu au comptant, plus frais, à løencan.*** Les objets ont été exposés. Conséquemment les dires du commissaire-priseur ne comportant aucune garantie, les adjudicataires sønterdisent toute réclamation.

***Les articles seront propriété des adjudicataires aussitôt, sans recours contre les requérants ou le commissaire-priseur en cas de vol, incendie, substitution ou détérioration.***

***En cas de difficulté quelconque, ou søl y a deux acquéreurs au même prix, løobjet sera remis immédiatement en vente.***

***Les frais seront de 14,40% pour les articles soumis à une TVA à 20%.***

***Les dégâts par enlèvements, appropriation en enlevant, déclouant ou transportant seront supportés par les adjudicataires.***

***Løadjudicataire des machines, machines-outils et outils, adjugés søengage par les présentes à les munir de dispositifs de sécurité mettant toute personne se servant des dites machines à løabri døaccident du travail conformément à løarticle 66C et 66D du livre II du code du travail modifié le 10 juillet 1951 et à la loi du 24 mai 1951-692.***

***Løenlèvement des articles se fera sous responsabilité de løadjudicataire à ses risques et périls.***

***Il søengage par les présentes à détruire les dites machines dans un délai de quinze jours au cas où ces machines ne seraient pas munies des dispositifs sus visés, libérant le commissaire-priseur soussigné de tout contrôle après vente et prenant løentièrre responsabilité de cette obligation à lui imposée par les vendeurs.***

***Søl existe des véhicules immatriculables, les adjudicataires sont subrogés tant activement que passivement à toutes lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne løétat mécanique et løétat des pneus.***

***Les adjudicataires devront solliciter une assurance auprès døune compagnie pour procéder à løenlèvement du dit véhicule, libérant le commissaire-priseur de tout contrôle au moment de løenlèvement.***